



31^E CAMPAGNE DES RESTOS : 30 ANS DE FRATERNITÉ

Avec beaucoup d'humilité, Coluche avait prononcé ces mots sur les ondes d'Europe 1 : « **J'ai eu une petite idée comme ça...** ». Petite idée très bien conçue et charpentée, qui utilisait la forte notoriété de l'artiste comme haut-parleur au bénéfice de tous ceux que nous n'entendons pas, que nous ne regardons plus ...

Petite idée qui, **30 ans plus tard**, demeure la base, **le plan de route des Restos du Coeur !**

Et plus que jamais dans cette période de violence inhumaine...

A LA BASE DE CET ÉDIFICE : LES BÉNÉVOLES

En 1985, ils étaient 4 500 : aujourd'hui **ils sont près de 70 000**. De tous âges, de tous milieux sociaux, de toutes catégories socioprofessionnelles.

Leur engagement total et désintéressé constitue la principale énergie des Restos et se montre utile pour des centaines de milliers de personnes abîmées par la précarité.

Ce bénévolat doit être mieux reconnu et facilité par les pouvoirs publics, l'engagement des jeunes et des actifs doit être encouragé.

Dans un monde de plus en plus complexe et tatillon il faut aller plus loin en faveur de la simplification de la vie associative et faire **très vite pour ne pas assécher cette ressource cruciale pour l'ensemble du monde associatif**. L'action bénévole dans les structures d'insertion (IAE, logement) doit être reconnue par les pouvoirs publics car elle est complémentaire de celle des travailleurs sociaux.

ALLER AU BOUT DE LA LOI COLUCHE

La loi Coluche étendue au monde agricole doit permettre une lutte réellement efficace contre le gaspillage, tout en respectant les personnes accueillies par les associations et en bénéficiant aussi aux agriculteurs qui ne demandent pas mieux que de les aider. Les producteurs de lait, par exemple, grâce au dispositif fiscal, et grâce à leur générosité, ont permis aux Restos du Coeur **de collecter plus de 7 millions de litres de lait l'an dernier !**

Plusieurs avancées ont également été obtenues en matière de dons agricoles : **élargissement du mécanisme fiscal à la filière œuf** en décembre 2014, abandon de recettes pour les producteurs agricoles, **possibilité de transformer les fruits et légumes retirés du marché** ouverte en février, puis confirmée en août suite à une expérimentation des Restos...

Les avancées sont réelles mais nous entendons les poursuivre, notamment dans le secteur de la viande et des céréales afin de prouver que le monde agricole est généreux et prêt à s'engager.

Les Restos, qui récupèrent déjà 35% des produits distribués grâce à une lutte efficace et sans relâche, vont poursuivre leurs efforts dans ce domaine en veillant à ne pas gonfler inutilement les frais logistiques.

RESPECTER L'INDÉPENDANCE ASSOCIATIVE ET L'ESPRIT DE LA LOI 1901

L'indépendance des associations est primordiale. Rien ni personne ne doit modifier ce statut en « utilisant » les bénévoles comme chevilles ouvrières de politiques politiciennes locales. L'esprit de la loi de 1901, en garantissant la liberté des associations, leur a permis d'innover, d'expérimenter et de prendre des initiatives.

Une juste complémentarité, tout en établissant des ponts entre les Restos du Coeur et les pouvoirs publics ou bien les partenaires privés, donne lieu à des échanges humains gratifiants en même temps qu'à **de grands bénéfices pour les personnes accueillies par l'association. Un euro versé aux Restos par la puissance publique permet à l'association le déploiement de 6 fois plus d'actions concrètes sur le terrain** (étude complète sur www.restosducoeur.org rubrique «communiqués et publication»).

Cette manière de faire avait été, dès l'origine, pensée par Coluche : elle continue à porter ses fruits.

LES RESTOS EN CHIFFRES 2014-2015

128.5 millions de repas distribués

950 000 personnes accueillies

69 200 bénévoles

2 111 centres et antennes

81 Restos Bébé du Coeur

37 800 bébés de moins de 18 mois aidés

109 activités d'aide aux personnes à la rue

240 lits d'hébergement d'urgence

1 487 personnes hébergées

72 257 nuités

1 805 personnes en insertion

professionnelle dans nos **101** Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et **102** jardins de proximité

3 300 personnes accompagnées dans les

245 ateliers de Soutien à la Recherche d'Emploi (SRE)

633 logements en sous-location

1 662 personnes en difficulté logées

501 ateliers d'acc. scolaire, de français et d'accès à Internet accompagné

650 microcrédits accordés.

2 421 personnes accompagnées en accès aux droits

5 260 premiers départs en vacances

100 000 spectateurs des RDV au cinéma

1 202 bibliothèques

64 espaces animés autour du livre